

## COTISATIONS (ANNUELLE)

Séniors et Vétérans	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins -9
Naissance avant le 01.01.2003	Naissance 01.01.03 au 31.12.05	Naissance 01.01.06 au 31.12.07	Naissance 01.01.08 au 31.12.09	Naissance 01.01.10 au 31.12.11	Naissance après le 01.01.12
<b>Licence Promotionnelle (loisir)</b>					
118 €	128 €	128 €	128 €	128 €	128 €
				1 <sup>ère</sup> année découverte	
				78 €	
<b>Licence Traditionnelle (compétition)</b>					
165 € 34,00€	165 € 17,40€	163 € 17,40€	163 € 17,40€	139 € 17,40€	139 € 17,40€
<b>Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral</b>					

Réduction famille : 3<sup>ème</sup> inscrit -20%, 4<sup>ème</sup> -30%, à partir du 5<sup>ème</sup> inscrit -50% (sur la licence la moins chère)

Séance libre en famille ou entre amis : le dimanche de 10h à 11h30  
Cotisation par famille : 1<sup>ère</sup> pers licenciée (obligatoire), 50 € pour la 2<sup>ème</sup> pers.  
25 € par personne supplémentaire (concerne uniquement cette séance).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président** : Dominique Le Vexier - 06 15 70 74 34
- **Vice-Président** : Pascal Boyer - 07 70 02 49 19
- **Trésorier** : Alain Le Gouriérec
- **Secrétaire** : Jacqueline Boismartel
- **Membres** : Jacques Seité, Sophie Baglin, Didier Bailliet, Stéphane Feutren, Régis Heuguet, Lionel Hérou, Pascal Bouchard, Jocelyne Boyer, Joël Houssais, Pierre Tessier, Philippe Meneust, Didier Herbreteau, Pascal Delourmel,

### EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR (affiché à la salle)

- Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter sur le site de la fédération : [www.fftt.com](http://www.fftt.com)
- L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis de table pour la saison en cours, et bénéficiant ainsi de l'assurance FFTT.
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant de jouer).
- Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte dans la salle.
- Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence prévue.
- En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite. Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au club.



## TENNIS DE TABLE SAISON 2020/2021

- **Ecole de jeunes**  
(Filles et Garçons de 6 à 18 ans)
- **Adultes**
- **Loisirs**
- **Compétitions**



- **Entraînements assurés par** :  
Frédéric LEBRETON, éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club aidé de bénévoles diplômés ou en formation.
- **Lieu** : Complexe Sportif Les Champs Brûlons  
35770 Vern sur Seiche
- Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club <http://usverntt.free.fr>

**REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS  
LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020**

## RENSEIGNEMENTS

- **Frédéric Lebreton**  
Educateur sportif : 07.71.01.45.59
- **Dominique Le Vexier**  
Président USV Tennis de Table : 06.15.70.74.34
- **Union Sportive Vern** : 02 99 00 44 87
- **Par courriel** : [usverntt@free.fr](mailto:usverntt@free.fr)

## ENTRAÎNEMENTS PLANNING 2020/2021

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS pour tous  
LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

### Provisoire

	10h	11h30	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	
Lundi	LOISIRS Séance libre 10h - 11h30								Séance libre A 19h - 22h			Lundi
Mardi								COMPÉTITEURS niveau R à N 18h15 - 19h45	Championnat Adultes Départemental			Mardi
Mercredi			JEUNES P-B-M (24 places) 14h - 15h30	Sce ADAP 16-17h INDIV (sur sélect compét) 15h30 - 17h30		JEUNES C-J (24 places) 17h30 - 19h		LOISIRS A encadrée 19h - 20h	Séance libre A 20h - 22h			Mercredi
Jeudi					JEUNES C-J (16-18 places) 17h30 - 19h		INDIV (sur sélect) 6-8 places 17h30 - 19h	COMPÉT A encadrée 19h - 20h	Séance libre A 20h - 22h			Jeudi
Vendredi					JEUNES P-B-M (24 places) 17h15 - 18h30		COMPÉTITEURS niveau R à N 18h30 - 20h00		Championnat Adultes Départemental			Vendredi
Samedi			Championnat Jeunes		Championnat Adultes National			Championnat Adultes Départemental				Samedi
Dimanche	Séance libre en famille ou entre amis 10h - 11h30		Championnat Adultes Régional									Dimanche

Planning entraînements saison 2020 - 2021 - Provisoire

(Loisirs A et Compétitions A = Adultes)

## ECOLE DES JEUNES ...

A partir de 6 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun.e d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au Championnat jeunes -5 équipes la saison passée- et participer en compétition individuelle au Critérium Fédéral (cf option tableau cotisation) -une vingtaine de jeunes engagée la saison passée-.

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au Circuit des Jeunes pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le samedi

## LOISIRS ADULTES

Les séances Loisirs-Adultes permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

- lundi 10h - 11h30 - séance libre 19h00 - 22h séance libre
- mercredi 19h - 20h00 - séance encadrée 20h00 - 22h séance libre
- dimanche 10h - 11h30 - en famille ou entre amis.

Séances libres ou séance dimanche : La présence d'un joueur possédant un badge est impérative pour l'ouverture et fermeture de la salle et du complexe.

## COMPÉTITION ADULTES

Quel que soit votre niveau, une équipe vous conviendra pour pratiquer le tennis de table **en compétition** : le mardi ou vendredi ou samedi soir pour le niveau Départemental, le dimanche après-midi pour le niveau Régional et le samedi soir pour le niveau National.

Cette saison, le club présente 13 équipes se répartissant en championnat National 2, Régional 1, Régional 3, et à tous les niveaux départementaux (D1 à D4).

- lundi 19h00 - 22h séance libre
- mardi 18h30 - 19h45 joueurs niveau National et Régional
- jeudi 19h00 - 20h séance encadrée
- 20h00 - 22h séance libre
- vendredi 18h00 - 20h joueurs niveau National et Régional

Séances libres : La présence d'un joueur possédant un badge est impérative pour l'ouverture et fermeture de la salle et du complexe.

## OPTION

Il est possible pour les adhérents adultes (loisir et compétition) de venir s'entraîner à la salle le mardi soir et vendredi soir si les matchs sont prévus en extérieur.

- mardi 20h - 22h séance libre
- vendredi 20h - 22h séance libre

La présence d'un joueur possédant un badge est impérative pour l'ouverture et fermeture de la salle et du complexe.